

Image not found or type unknown



Pose de portail sur un droit de passage

Par **BARNAVE Christophe**, le **02/04/2017** à **15:48**

bonjour,

Propriétaire d'une maison au numéro 14 sur une parcelle où 2 autres maisons sont construites. Maisons construites il y a 9 ans et je suis propriétaire depuis 3 ans. J'occupe la première maison et les 2 autres propriétaires ont un droit de passage devant chez moi et celui du fond devant chez mon voisin.

Celui du fond a fermé sa propriété avec un portail, avec mon voisin suite à un double cambriolage de nos maisons nous souhaiterions fermer l'impasse avec un portail.

Est ce que cela est possible sans le consentement du propriétaire du fond ?